

République du Sénégal



Ministère de la Santé et de l'Action sociale

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE

## Direction des Laboratoires



# Rapport annuel d'activités

Année 2015



Professeur  
Ahmad Iyane SOW

## **Introduction**

*A la fin de l'année 2014, la Direction des Laboratoires avait comme perspectives pour 2015 :*

- d'assurer le fonctionnement du Laboratoire National de Santé Publique de Thiès et des laboratoires de formation de Kaolack, Kolda et Saint-Louis,*
- de continuer l'accompagnement qualité des laboratoires,*
- de mettre en place le système de surveillance des résistances bactériennes à l'échelle nationale,*
- de poursuivre les missions d'inspection,*
- de continuer la formation des personnels et la supervision des activités de laboratoire,*
- de répondre à la demande sans cesse croissante en équipements.*

*Des objectifs spécifiques ont alors été fixés et un plan d'action annuel établi et réparti entre les différentes Divisions qui composent la DL. La mise en oeuvre des activités prévues dans le plan d'action ont fait l'objet d'une évaluation mensuelle pour identifier et lever les éventuels obstacles.*

*Le présent rapport rend compte des activités menées par la Direction des Laboratoires durant l'année 2015, en soulignant les contraintes, avant de décliner les perspectives pour l'année qui commence.*

# Démarche Qualité à la Direction et dans les Laboratoires

*L'année 2015 a été marquée par la mise en oeuvre de la démarche qualité selon les normes internationales ISO 9001 pour la Direction des Laboratoires (DL) et ISO 15189 pour les Laboratoires de Biologie médicale (LBM) du Sénégal.*

1) Au niveau de la DL les activités marquantes de l'année 2015 ont été :

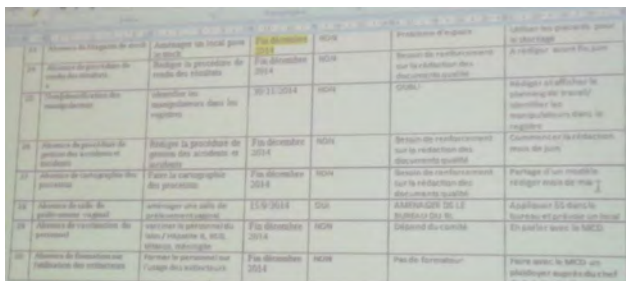
- l'élaboration de la rédaction de documents obligatoires tels que le manuel qualité, les fiches d'enquête de satisfaction des clients, certaines procédures etc.,
- la réalisation d'une enquête de satisfaction auprès d'un échantillon de 20 clients de la DL (SDR, LBM et autres),
- la mise en place d'une boîte à idées,
- la description de quelques processus de la DL,
- l'approbation et la mise en œuvre de la procédure de gestion des ressources humaines.

2) S'agissant de l'accompagnement des LBM, les 20 laboratoires sélectionnés ont bénéficié de sessions de formation concernant les Directeurs de Laboratoires et les responsables qualité.

L'objectif de l'atelier était surtout de sensibiliser les laboratoires pour renforcer leur engagement, de rappeler certaines exigences de la norme ISO 15189, surtout celles liées au système documentaire et aux équipements.

Au cours de l'atelier, les experts ont aussi mis l'accent sur la rédaction des documents qualité, plus particulièrement la politique qualité et la procédure de gestion des documents qui posait un problème à la plupart des laboratoires. Les experts ont mis à la disposition des laboratoires toutes les informations pour la rédaction des documents qualité.

Une nouvelle formation des évaluateurs a eu lieu début Décembre 2015, notamment sur les exigences des normes et les techniques d'audit. Cela en préparation du second audit qualité prévu début 2016.



## Activités de réglementation

*Outre l'élaboration de textes réglementaires, la Direction des Laboratoires (DL) a en charge l'autorisation de l'importation et de la distribution des réactifs et consommables de Laboratoires par des sociétés de distribution de réactifs (SDR), mais aussi la réglementation de l'exercice de la Biologie et de l'installation des Laboratoires de Biologie Médicale (LBM)*

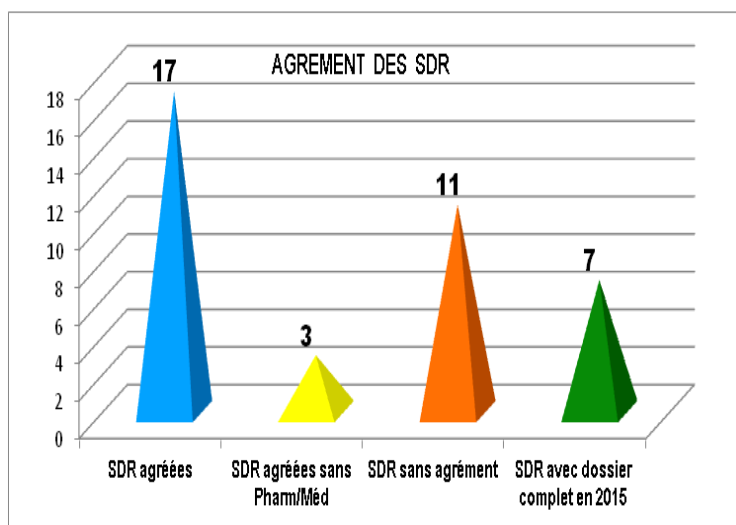
1) Pour l'année 2015, l'action sur les SDR s'est traduite par la validation et la publication d'un arrêté d'agrément. Ainsi, 17 SDR ont été agréées par le Ministère de la Santé et de l'Action sociale.

Sur les 29 sociétés inspectées en 2014, 12 n'ont pu bénéficier de l'agrément, mais en cours d'année 07 SDR ont pu compléter leur dossier de demande d'agrément.

Au total, en 2015 la DL a délivré plus de 660 autorisations d'importation contre 627 en 2014, dont 44 autorisations spéciales (contre 08 en 2014).

2) Dans le cadre du renforcement de la réglementation des laboratoires d'analyses, les dossiers reçus à la DL en 2015 ont en majorité connu une issue favorable. Ainsi, il a été procédé au renouvellement de l'arrêté portant sur la cartographie des possibilités de création de LBM pour l'année 2015 et à l'enregistrement d'exploitation de tous les LBM privés extra-hospitaliers notamment.

3) Sur les textes réglementaires, le Ministre de la Santé et de l'Action sociale a signé l'arrêté portant création, organisation et fonctionnement du Laboratoire National de Santé Publique (LNSP).



Un autre arrêté de nomination du Directeur du LNSP est dans le circuit. Les textes suivants sont en cours de rédaction : nomenclature des actes de biologie, conditions du contrôle et de l'évaluation internes et externes de la qualité, catégorisation des LBM et champ d'application de l'exercice de la biologie, actes particuliers de biologie médicale, etc...

## Missions d'inspection

*Chaque année, la Direction des Laboratoires qui a aussi pour mission de veiller à l'application de la réglementation en vigueur en matière de laboratoire biomédicale, organise des missions d'inspection, notamment au niveau des Laboratoires privés. Ce fut le cas durant l'année 2015.*

Des Biologistes expérimentés ont accepté de faire des missions d'inspection pour le compte de la Direction des Laboratoires.

Il s'agissait de vérifier d'abord la régularité de l'installation du Laboratoire et la légalité de l'exercice de la Biologie, ensuite, le cas échéant, de voir les conditions d'exercice au regard des dispositions réglementaires.

L'année qui s'achève, plus d'une vingtaine de laboratoires ont été ciblés; les visites se sont bien déroulées.

Les rapports d'inspection sont soumis au

Ministre de la Santé et de l'Action sociale après avis de l'Inspection des Affaires Administratives et Financières (IAAF).

Le but de ces inspections est de faire respecter la réglementation en vigueur; c'est pourquoi, en cas de non respect, le Ministre adresse un courrier aux concernés pour leur demander de se conformer.

En cas de persistance, des sanctions sont prévues, avec possibilité de mobiliser la force publique pour faire cesser l'exercice illégal de la Biologie.

## Forum International de la Biologie en Afrique

*L'année 2015 a vu la naissance de la Revue africaine de Biologie Médicale sur initiative du Professeur Iyane Sow, Directeur des Laboratoires du Sénégal.*

*Dans la foulée, l'organisation du Forum International de la Biologie en Afrique (FIBA) a été décidée. La première édition a été organisée par le Sénégal et la DL a pris une part importante dans cette organisation qui fut un succès réel.*



## Supervision des Laboratoires

*En 2015, la Direction des Laboratoires (DL) a élargi son champ d'activité au niveau des postes de santé. Ainsi, plusieurs séries de supervision ont été organisées pour visiter les laboratoires hébergés par ces postes de santé et vérifier ce qui s'y fait.*

### Contexte et Justificatif

La Direction des Laboratoires a sous sa tutelle tous les laboratoires d'analyses de biologie médicale et veille, entre autres, à la bonne exécution des prestations offertes aux clients. A ce titre, des laboratoires ayant été identifiés dans certains postes de santé du Sénégal, la DL a décidé de procéder à la visite de ces structures pour une prise de connaissance des activités qui y sont menées.

### Objectifs

Les objectifs étaient les suivants :

- noter l'organisation des laboratoires de postes de santé,
- identifier le personnel travaillant dans ces laboratoires,
- vérifier la qualification de ce personnel,
- relever les infrastructures du laboratoire,
- évaluer les activités menées dans ces laboratoires,
- recueillir les difficultés relevées par le personnel de laboratoires et les responsables des structures.

### Organisation

Les informations ont été recueillies par 2 évaluateurs (niveaux central et périphérique), à l'aide d'une grille confectionnée à cet effet.

### Cartographie des structures visitées

Au total 46 postes de santé ont été visités, dont 18 privés catholiques, répartis dans 13 régions.

### Relevé des constats

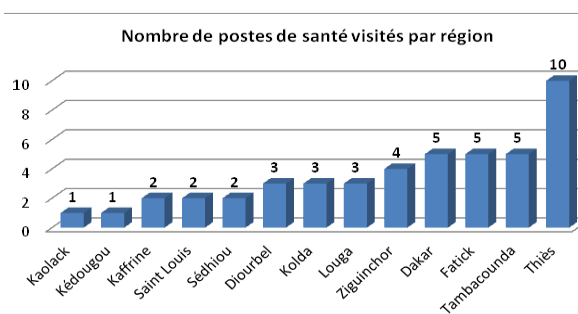
Dans la plupart des Laboratoires (70%) une salle unique polyvalente sert à la fois de salle de prélèvements et de manipulations.

Les 10 tests majoritairement offerts par les postes de santé sont : la Glycémie, l'ECBU (Etat frais et coloration de Gram), les Selles KAOP, la Goutte épaisse, le dépistage de la syphilis par RPR, le Groupage sanguin et facteur Rhésus, le Test de Diagnostic rapide du paludisme, la recherche d'albumine et de sucre, le dépistage de la drépanocytose (Test d'Emmel) et la recherche d'antigène Hbs pour l'Hépatite B.

Les tests réalisés dans les postes de santé sont :

- . soit des Tests de Diagnostic Rapides (TDR): Glycémie, RPR, Groupage sanguin Rh, TDR palu, albumine/sucre, AgHbs,
- . soit la microcopie : ECBU, selles KAOP, Goutte épaisse, test d'Emmel.

Ces constats soulignent la nécessité d'une réglementation particulière et d'un éventuel accompagnement.



## Surveillance des résistances bactériennes

*La Direction des Laboratoires (DL) a mis en place, début 2015, un système de surveillance des résistances bactériennes aux antibiotiques à travers la collecte des données d'antibiogramme. Des fiches de collecte sont mises à la disposition des personnels de laboratoire qui doivent notifier les résultats tous les mois. Si certains laboratoires sont relativement réguliers, d'autres restent encore muets, d'où la décision d'organiser des visites de supervision et de collecte active dans ces laboratoires.*

Au début de l'année 2015, la Direction des Laboratoires a mis en place un système de surveillance des résistances bactériennes au cours d'une réunion de coordination nationale avec les responsables des Laboratoires de niveau national et de niveau régional.

La liste des agents à surveiller a été présentée, de même que les outils de collecte, la périodicité et le circuit de la notification.

Mais devant l'incomplétude des données reçues, une supervision a été organisée pour vérifier le travail effectué et recueillir les données dans le cadre d'une collecte active.

### Objectifs

- Vérifier la conformité de la pratique de l'antibiogramme avec les recommandations nationales exposées lors de la formation des personnels de laboratoires,
- Chercher les raisons de la non notification des données sur les résistances,
- Collecter les résultats des antibiogrammes sur la période de Janvier à Juillet 2015.

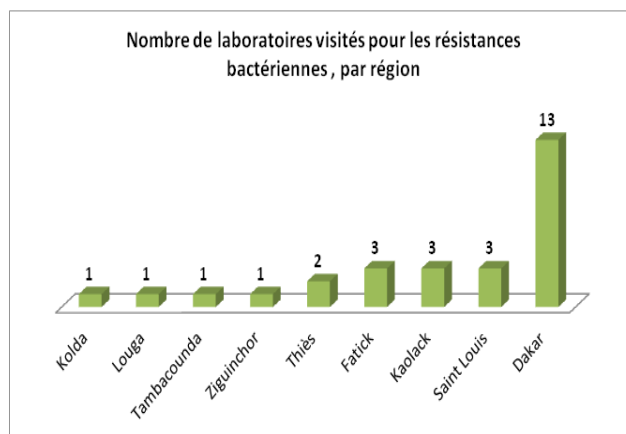
### Organisation

La supervision a été sous par les biologistes de la DL et d'autres en provenance de structures hospitalières, à raison d'un à 2 jours par laboratoire.

### Cartographie des structures visitées

Au total 28 laboratoires dont 6 privés ont été visités dans 9 régions:

- Saint-Louis (3): LBM Bio Ndar, Hôpital Régional, Laboratoire Régional,
- Thiès (2) : Hôpital Régional et Hôpital ST-Jean de Dieu
- Dakar (13) : Bactériologie Fann, HOGGY, HEAR, Hôpital Abass Ndao, Hôpital Principal, Bactériologie EPS-IHS, Hôpital Pikine, Hôpital Thiaroye, Clinique du Cap, HMO, LBM Rokheya Niang, LBM Bio 24, HE de Diamniadio
- Louga (1): Hôpital Régional
- Ziguinchor (1) : Hôpital Régional
- Kolda (1) : Hôpital Régional
- Tambacounda (1) : Hôpital Régional
- Kaolack (3): Hôpital Régional, Laboratoire Régional, LBM Bio-Amarie
- Fatick (3) : Hôpital Régional



## Relevé des constats

### Collecte des données

Différentes raisons ont été évoquées pour expliquer la non notification des données de la surveillance au niveau des laboratoires catégorisés ‘muets’ :

- Confusion entre la notification des données via DHIS2 et celle de la grille de collecte dédiée à la surveillance des résistances,
- Difficultés notées dans la grille Excel,
- La plupart des structures n’ont pas de SIGL, ou travaillent sur des bases de données peu performantes, ce qui fait que les données sont collectées manuellement, ce qui constitue une surcharge de travail et retarde la transmission au niveau de la DL.

---

## Collecte des données de Laboratoires

*La Direction des Laboratoires (DL) en collaboration avec la Fondation Mérieux et l’ONG PATH a adopté la plateforme DHIS-2 pour améliorer la collecte des données de laboratoire, via le téléphone mobile ou l’ordinateur.*

Une première session de formation a été organisée à l’intention des agents de la Direction des Laboratoires et des responsables de deux laboratoires choisis pour la phase pilote: les Centres de santé de Diamniadio et de Khombole.

Une formation sur site a suivi cette première session pour familiariser les personnels avec l’outil, dans leurs conditions d’exercice.

Ce cycle a été repris au moins deux fois dans l’année avec l’incorporation de nouveaux laboratoires.

A la fin de l’année quatorze laboratoires ont été incorporés et ont commencé la notification via la plateforme DHIS-2. Ce sont : le LBM Bio 24, les Centres de Santé de Pout, Podor, Dahra,

### Pratique de l’antibiogramme

- Des insuffisances ont été notées dans la rédaction et la disponibilité des Procédures Opératoires Standardisées sur l’ABG,
- Le choix des disques n’est pas toujours en conformité avec la liste des antibiotiques fournie et des antibiotiques prévus n’ont pas été testés,
- Le densitomètre ou les flacons de contrôle de la turbidité ne sont pas toujours disponibles pour mesurer l’étalon Mac Farland 0,5.
- Les souches de références offertes par la DL sont utilisées par certains laboratoires pour les contrôles de qualité internes, mais ces derniers s’avèrent peu performants,
- Des ruptures de stocks de disques d’antibiotiques ont été répertoriées,
- Les résultats de l’antibiogramme ne sont pas interprétés dans beaucoup de laboratoires.

Foundiougne, Touba Darou Khoudoss et Kédougou, les EPS-1 de Mbour, Richard Toll et Kaffrine, les CHR de Tambacounda, de ST-Louis et de Ziguinchor, le CHNU de Fann.





## Formation des personnels de Laboratoires

*La Direction des Laboratoires (DL), avec l'appui de RESAOLAB, a organisé des sessions de formation à l'intention des personnels de Laboratoires. En 2015, différents modules ont été déroulés pour le personnel des Laboratoires de toutes les régions.*

### Bourses de formation

En 2015, la Direction des Laboratoires a offert des bourses de formation sur financement de RESAOLAB.

Un appel à candidature a été lancé et une commission de sélection mise en place.

Ainsi, plus d'une vingtaine de récipiendaires ont pu bénéficier de cette bourse d'étude dont l'attribution sera renouvelée en 2016 avec un nouvel appel à candidature.

### Sessions de Formation

En 2015 trois modules de formation ont été administrés aux personnels de laboratoires à raison de 6 sessions pour chaque module. Il s'agit des modules suivants :

\* **La pratique de l'antibiogramme** : grâce à des séances théoriques et pratiques, ce module avait pour objectif d'harmoniser la technique

et de renforcer les capacités en matière de lecture interprétative des résultats.

\* **La gestion des données de laboratoire** : il s'agissait non seulement de présenter les outils de collecte et de notification, le LabBook (SIGL) et le DHIS-2, mais aussi de tenter de trouver les causes et solutions à la non notification notée dans plusieurs laboratoires.

\* **La formation qualité** : deux éditions ont été organisées dans le cadre de l'accompagnement qualité des laboratoires. Les Directeurs de laboratoires et leurs responsables qualité ont été ciblés pour une présentation détaillée de la norme internationale ISO 15189 qui régit les laboratoires de Biologie Médicale. Cette formation a aussi permis de passer en revue les écarts notés lors des audits et d'élaborer des plans d'action pour les résorber.

## Evaluation Externe de la Qualité des analyses (EEQ)

La Division du Réseau National de Laboratoires a organisé la première session d'évaluation externe de la qualité (EEQ) au mois de Mars 2015. Cette session concernait la Bactériologie et l'envoi comportait deux souches pures de bactéries à identifier qui ont été envoyées à 40 laboratoires. Tous les laboratoires participants ont reçu les mêmes échantillons.

Cet exercice d'EEQ de Bactériologie a couvert 8 régions du Sénégal à savoir : Dakar, Louga, Kaolack, Diourbel, Thiès, Sédhiou, Saint-Louis, Matam.

Trente neuf (39) laboratoires ont répondu, soit un retour dans les délais de 97,5%.

Le feed back aux responsables de laboratoires se fait avec les résultats attendus qui leur sont communiqués.

Cet exercice permet à la Direction des Laboratoires, de vérifier les bonnes pratiques de laboratoires.

Les autres disciplines biologiques sont aussi concernées, notamment la parasitologie, l'hématologie et la biochimie.

Sur la base des résultats enregistrés, des superviseurs peuvent être dépêchés sur place.

## Mise en place du Laboratoire National de Santé Publique

*Le démarrage des activités du Laboratoire National de Santé Publique n' a pu être effectif durant l'année 2015. Cependant des avancées aont été notées, permettant d'envisager l'ouverture prochaine de cet important outil.*

Le projet de mise en place du Laboratoire National de Santé Publique date de plusieurs années, dans le but de combler un vide, l'absence de Laboratoire à orientation Santé Publique, à la disposition du Ministère de la Santé et qui servira de référence nationale pour le Réseau National de Laboratoires.

Grâce à l'appui du programme RESAOLAB et au budget consolidé d'investissement (BCI) de l'Etat du Sénégal, la majeure partie du génie civil est réalisée avec la mise en place de trois bâtiments :

- \* un bâtiment à deux étages réhabilité pour abriter un laboratoire de formation continue, une salle informatique, l'accueil de patients pour des analyses, des box de prélèvement, une salle de tri des échantillons, une salle de stérilisation et quelques bureaux et vestiaires,

- \* un deuxième bâtiment construit pour abriter des laboratoires d'analyses de routine, des salles d'exploration fonctionnelle et un magasin,

- \* un troisième bâtiment qui va accueillir d'un côté l'administration du Laboratoire et certains bureaux du RNL, et de l'autre côté le Laboratoire d'EEQ et des laboratoires de Recherche avec une unité commune de Biologie moléculaire.

Une partie du matériel a été acquis et peut permettre un démarrage effectif : des paillasse mobiles, des automates, des stérilisateurs, du mobilier de bureau et pour les prélèvements.

L'arrêté portant création et fonctionnement du Laboratoire National de santé Publique a été publié, et fixe les missions et le mode d'organisation du LNSP.

Il reste à compléter les ressources humaines.

Le LNSP dispose d'un budget de fonctionne-

ment pour l'année 2016, son démarrage est donc imminent, avec la nomination de son Directeur.



# Bulletin de Liaison RNL/ DL

Chaque année, la Direction des Laboratoires édite et publie un Bulletin de liaison trimestriel qui rend compte des activités de la Direction et de ses Divisions.  
En 2015, quatre numéros ont été publiés.

## Bulletin N° 23 : Janvier 2015

**Rapport annuel 2014 de la Direction des Laboratoires**

L'année 2014 a été celle de la réalisation de deux types d'activités phares de la Direction des Laboratoires :

- l'inspection des laboratoires privés et des sociétés distributrices de réactifs - le début de l'accompagnement à la démarche qualité de 20 laboratoires sélectionnés suite à l'audit SLIPTA.
- D'autres activités importantes comme l'enquête nationale sur les résistances bactériennes ou la formation sur la maladie à virus Ebola sont relatées dans le rapport. D'autres encore comme le fonctionnement du Laboratoire National de Santé Publique et des Laboratoires de formation et d'assurance qualité n'ont pu être concrétisées faute de moyens.

*Ce rapport est disponible sur le site de la Direction des Laboratoires.*

**Sommaire**

/ Publication du rapport annuel de la Direction des Laboratoires	1-2
/ Activités de la Direction des Labos	3-4
- Inspection des SDR	
- Supervision des Laboratoires privés	
- Visite de teaching Quality	
/ Activités RESOALAB	5
/ Informations	6
/ Données de Laboratoires	7-8

Visitez le Site de la Direction des Laboratoires [www.dirlabon.org](http://www.dirlabon.org)

Janvier - Mars 2015

## Bulletin N° 24 : Janvier 2015

**Révision du Manuel des techniques de Laboratoire**

Le manuel des procédures techniques a été élaboré pour aider le personnel des laboratoires dans la pratique des analyses. Il comprend :

- la liste minimale des analyses que chaque laboratoire doit être en mesure de réaliser dans les normes selon son niveau ; c'est le paquet minimum d'activités.
- la liste des équipements permettant de réaliser ces analyses.
- le descriptif des examens de laboratoires par discipline.

Cette nouvelle version, outre le changement de présentation, est marquée par :

- le changement de titre qui devient : "Manuel des Techniques de Laboratoire".
- la description des analyses de Biochimie qui ont manqué à la première version.
- la mise à jour de techniques comme l'antibiogramme, calquées sur les normes internationales.

Dès sa parution d'ici quelques semaines, la version papier du Manuel sera mise à la disposition des Laboratoires.

**Sommaire**

/ Manuel des techniques de Laboratoires : revue de la première version	1
/ Activités de la Direction des Labos	2-4
- Surveillance des résistances bactériennes	
- Top départ	
- Reorganisation de la collecte de données	
- Suite des inspections	
- Agrément des SDR	
/ Activités RESOALAB	5
/ Informations	6
/ Données de Laboratoires	7

Visitez le Site de la Direction des Laboratoires [www.dirlabon.org](http://www.dirlabon.org)

Avril - Juin 2015

## Bulletin N° 25 : Janvier 2015

**Arrêté ministériel portant agrément des SDR**

**Sommaire**

/ Arrêté portant agrément des SDR	1-2
/ Revue Africaine de Biologie Médicale	1
/ Activités de la Direction des Labos	2-3
- Liste des SDR agréées par arrêté ministériel	
- Suite de l'accompagnement Qualité	
- Formation sur le module "Gestion des données de Laboratoires"	
/ Activités RESOALAB	4
/ Informations	5-6
/ Données de Laboratoires	7

**Naissance de la Revue Africaine de Biologie Médicale**

Revue Africaine de Biologie Médicale / African Journal of Medical Biology

Visitez le Site de la Direction des Laboratoires [www.dirlabon.org](http://www.dirlabon.org)

Janvier - Septembre 2015

## Bulletin N° 26 : Janvier 2015

**Des cas d'infection par le virus Chikungunya identifiés au Sénégal**

Des cas d'infection à virus Chikungunya ont été identifiés et confirmés depuis deux mois dans la région Sud-Est du Sénégal. Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale a dépêché sur les lieux une équipe multidisciplinaire pour une investigation et des réunions régulières se tiennent sous la coordination du Centre des opérations d'urgences sanitaires. (voir page 2)

**Arrêté ministériel portant création et organisation du Laboratoire National de Santé Publique**

Le Ministère de la Santé et de l'Action sociale du Sénégal a signé l'arrêté N° 13 128/MSAS/DGS/DL du 12 Juillet 2015 portant création et fixant les règles d'organisation et de fonctionnement du Laboratoire National de Santé Publique. Cet arrêté fait du LNSP un Service rattaché à la Direction des Laboratoires et déclare notamment ses missions et son mode de fonctionnement. C'est une étape importante dans la mise en place de cette infrastructure de taille pour le RNL.

**Sommaire**

/ Infections à Chikungunya au Sénégal	1-2
/ Le LNSP officiellement mis en place	1
/ Activités de la Direction des Labos	3-5
- Mise en œuvre du Module sur la gestion des données	
- Mise en place du logiciel de collecte et de notation des données	
- Supervision axée sur la surveillance des résistances bactériennes	
- Exposition du Ministère	
/ Activités RESOALAB	5
/ Informations	6-7
/ Données de Laboratoires	8

Visitez le Site de la Direction des Laboratoires [www.dirlabon.org](http://www.dirlabon.org)

Octobre - Décembre 2015

## Autres activités

### Etude SOCIALAB

Validée par le Comité d'éthique du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, cette étude a été mise en place en collaboration entre la Direction des Laboratoires du Sénégal, l'Institut de Recherche néerlandais AIGHD, la Fondation Mériex, le Mali et le Burkina Faso. Partant du postulat que les services de Laboratoires sont sous utilisés, l'étude visait à vérifier cette hypothèse et à identifier les causes aussi bien en milieu hospitalier (lors des CPN et dans les laboratoires) que dans la communauté.

L'étude prend fin cette année; en 2015, les enquêtes biocliniques et socio-ethnographiques ont été bouclées et les résultats ont fait l'objet d'une analyse.

Un atelier de restitution est prévu en Février 2016, en présence des acteurs qui ont pris part à l'enquête, des partenaires du Mali, du Burkina et de Hollande, des responsables de la Fondation Mériex, du Ministère de la Santé et de l'Action sociale, de la Direction de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant, principale bénéficiaire des résultats de l'étude.

### Manuel des Techniques de Laboratoire

En 2015, le Manuel des Techniques de Laboratoire a été révisé et complété, notamment avec les techniques d'analyses de Biochimie.

En plus de la description des analyses retenues, le Manuel fixe le paquet minimum d'activités à réaliser par niveau de la pyramide, ainsi que le paquet minimum d'équipement permettant de les réaliser.



## **Perspectives pour l'année 2016**

Pour l'année qui commence différentes perspectives sont retenues :

- \* Finalisation et validation du plan stratégique de développement des Laboratoires du Sénégal
- \* Démarrage des activités du Laboratoire National de Santé Publique
- \* Publication du rapport de la première année de surveillance des résistances bactériennes à l'échelle nationale
- \* Réalisation du deuxième audit Qualité des Laboratoires de Biologie médicale
- \* Audit interne du management de la Direction des Laboratoires
- \* Mise en place du processus d'enregistrement des produits de laboratoire en vue d'une AMM (autorisation de mise sur le marché)
- \* Renouvellement de l'arrêté portant agrément des SDR
- \* Renouvellement de la cartographie des possibilités de création de laboratoire en 2016
- \* Mise à jour de la liste des laboratoires extra-hospitaliers privés autorisés par le Ministère de la santé et de l'Action sociale
- \* Elaboration et publication de texte portant sur les normes en infrastructures, équipements et ressources humaines dans les laboratoires.
- \* Poursuite des activités de routine : formation, supervision, EEQ, collecte de données, accompagnement Qualité, surveillance des résistances etc.